s'attachent d'une part au bracelet de l'attelle, de l'autre à la voiture ou à son palonnier, et sont maintenus dans leur position et leur direction par le *surdos*, le *faux surdos*, le *fourreau* et la *ventrelle*. Ils peuvent être en cuir, en chanvre ou en fer.

Le *surdos* ou *porte-trait* est une large courroie, placée tranversalement sur le dos de l'animal, et destinée à soutenir les traits. Il porte à ses extrémités libres un étui en cuir ou *fourreau* qui sert à les loger, et à protéger de leur frottement les parties de la peau qui pourraient y être exposées.

On appelle *ventrelle* une courroie pour ainsi dire antagoniste du surdos, qui passe sous la poitrine en arrière des membres antérieurs et s'attache de chaque côté aux traits, qu'elle empêche de remonter.

Le *faux surdos* et le *faux fourreau* ont les mêmes usages que les deux appareils du même nom que nous venons de décrire, et en diffèrent seulement par leur position sur les régions des reins et des cuisses.

C. De la *bricole*. La bricole est un appareil de tirage beaucoup plus simple que le collier; elle est essentiellement constituée, par une large bande de cuir, formée de plusieurs couches superposées qui ceint le poitrail du cheval et se termine à ses deux extrémités, en arrière des épaules, par un gros anneau de fer auquel viennent s'attacher les traits.

Cette bande, nommée *poitrail*, est maintenue en place par des courroies, le plus souvent au nombre de quatre, deux de chaque côté.

Les premières s'attachent en arrière de la pointe de l'épaule, les secondes à l'anneau et elles viennent toutes aboutir à un coussin nommé *mantelet*, placé en arrière du garrot.

Les parties accessoires de la bricole sont les mêmes que celles du collier.

Anatomie des régions sur lesquelles appuie la bricole. Lorsque la bricole se trouve en position, elle appuie par toute la partie antérieure de son *poitrail*, sur le poitrail de l'animal, au-dessus du sternum, au niveau de l'entrée, dans le thorax, des conduits aériens et vasculaires, et de chaque côté sur la pointe saillante des épaules. En arrière, elle n'est en contact qu'avec les grosses masses musculaires situées dans l'angle scapulo-huméral.

Le mantelet de cet appareil s'appuie en arrière du garrot à l'origine de la région dorsale qui a pour base anatomique, dans le milieu, les éminences des vertèbres dorsales recouvertes à leur sommet par une production ligamenteuse blanche, dont les lésions ont toujours des conséquences très-fâcheuses.

§ III. — De l'appareil du reculer.

L'*avaloire* (OPM *fig.* 251) est la partie essentielle de cet appareil; elle a, pour la forme, une grande analogie avec la bricole, car elle est, comme cette dernière, essentiellement constituée, par une large bande de cuir M, identiquement semblable au poitrail, et qui par sa position ou son usage reçoit le nom de *fessière* ou de *reculement*. Cette fessière est terminée à chacune de ses extrémités par un gros anneau de fer, auquel est attachée une chaine ou courroie, appelée *chaîne* ou *courroie de reculement*. Toute cette partie du harnais est maintenue dans sa position par plusieurs courroies ON nommées *barres de fesses* ou *bras de dessus*, qui recouvrent les fesses, s'entre-croisent sur la croupe et se réunissent, soit à une sellette placée sur la croupe et analogue par sa forme au mantelet de la bricole, soit simplement à un bras de dessus plus fort qui passe sur la croupe.

Cette sellette ou ce bras de dessus sont fixés, dans leur position, en avant par une courroie qui l'unit au collier ou à la sellette du limon quand elle existe, et en arrière par la croupière, bourrelet de cuir garni de crins, qui passe, en décrivant une anse, sous la queue de l'animal, et s'attache, par ses deux extrémités réunies en une seule, soit à la selle d'avaloire, soit au surdos du harnais.

Régions anatomiques en rapport avec l'avaloire. Le reculement de l'avaloire se trouve en rapport, dans toute sa partie postérieure, avec les gros muscles fessiers, pour lesquels sa pression ne saurait être douloureuse. En avant, les anneaux de fer sont immédiatement placés sur les flancs, dont la peau se trouve protégée de leurs frottements par une large plaque de cuir nommée *garde-flancs*.

La sellette de l'avaloire, placée sur la région des reins, appuie sur des parties qui présentent les mêmes considérations anatomiques que les régions sur lesquelles pose le mantelet; elles ont en effet pour base, comme ces dernières, les éminences osseuses des vertèbres surmontées d'une production ligamenteuse; mais elles présentent cependant cette différence, que les éminences dans cette région font une saillie moins prononcée au-dessus des masses musculaires qui les longent de chaque côté, et que conséquemment elles sont moins immédiatement exposées à être blessées par le contact du harnais.

§ IV. — De l'appareil de gouverne.

On gouverne les chevaux de trait avec la *bride*, les *guides* et les *rênes*.

1° *De la bride* (ABC *fig.* 251). Deux parties distinctes entrent dans la composition de la bride : l'une, le *mors*, se place dans la bouche de l'animal, et sert à le conduire; l'autre, la *monture*, entoure la tête et soutient la première.

Le *mors*, agent essentiel de la sujétion du cheval, est bien plus compliqué et joue un rôle bien plus important dans le harnachement du cheval de selle que dans celui du cheval de trait. Le mors de ce dernier est le plus souvent constitué par un cylindre de fer (embouchure du mors) ou même seulement de bois, renflé à ses deux bouts, qui prennent le nom de *canons du mors*, et rétréci dans son milieu où quelquefois il présente une courbe appelée *liberté de langue*, parce qu'elle est destinée à permettre les mouvemens de cet organe. A chacun de ses deux bouts il est muni, soit simplement d'un anneau destiné à l'attache de la monture et des guides, soit d'une tige de fer qui lui est unie à angle droit. Cette tige ou *branche du mors* est droite, munie à son extrémité supérieure d'une ouverture (*œil du mors*) destinée à donner attache aux montans de la bride, et à sa partie inférieure de deux anneaux, l'un placé